

LA MICROFINANCE, UN INSTRUMENT AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Introduction

1. La microfinance et la lutte contre la pauvreté

- 1.1. Etat des lieux de la pauvreté dans les P.E.D.**
- 1.2. L'évolution de la microfinance**
- 1.3. La microfinance, outil de lutte contre la pauvreté : Exemple de la MECAP**
 - 1.3.1. Contexte historique**
 - 1.3.2. Mission de la MECAP**
 - 1.3.3. Contribution de la MECAP à la stratégie nationale de développement durable**
 - 1.3.3.1. Produits de crédit**
 - 1.3.3.2. Produits d'épargne**
 - 1.3.3.3. Les performances**
 - 1.3.3.4. Les objectifs du développement durable réalisés par la MECAP**
- 1.4. Les limites de la microfinance comme réponse à la question de la pauvreté**

2. La microfinance et les changements climatiques

- 2.1. Impact des changements climatiques**
- 2.2. Stratégies d'atténuation et d'adaptation en Afrique de l'Ouest**
 - 2.2.1. Au Burkina Fasso**
 - 2.2.2. Au Sénégal**
- 3. L'avènement d'une microfinance verte pour un développement durable**
 - 3.1. Caractéristiques de la microfinance verte**
 - 3.2. Accès aux secteurs prioritaires**
 - 3.3. Quelques contraintes de la microfinance verte**
 - 3.4. Transition vers une microfinance verte**

4. Conclusion

Introduction

Le développement durable apparaît comme une réponse aux crises sociales et environnementales auxquelles l'humanité fait face. Avec la mondialisation les inégalités sociales sont de plus en plus flagrantes entre pays riches et pays pauvres.

Les prévisions démographiques sont inquiétantes et suscitent des interrogations : Comment nourrir une population de 9 milliards d'habitants en 2050 et faciliter un accès à l'eau potable, à la santé, à l'éducation à tous les peuples ?

Les changements climatiques corollaires du réchauffement terrestre compromettent le développement des Etats et particulièrement celui des pays en développement.

C'est dans ce contexte qu'il faut placer les nouvelles priorités mondiales axées sur le développement durable.

Le développement durable a été défini lors du sommet de RIO en 1987 comme : « le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Il s'appuie sur trois piliers :

Pilier environnemental qui s'articule autour de la mise en œuvre des moyens de lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité.

Pilier social qui prône une plus grande solidarité entre les générations et une lutte contre les exclusions

Pilier économique qui développe la croissance et l'efficacité économique à travers des modes de production et de consommation durables

La réalisation du développement durable dépend presque entièrement d'une bonne approche économique avec comme levier principal la microfinance.

La microfinance a su démontrer qu'il est possible de concevoir des services financiers de proximité adaptés à des populations exclues du système financier formel, et qui ont un véritable impact sur leur développement économique et social. La dimension environnementale jusque là en marge de l'offre de services doit être reconsidérée pour aider les pauvres à lutter contre les phénomènes climatiques.

Les changements climatiques ont exacerbé la pauvreté et il est important qu'en plus de ses services classiques d'épargne et de crédit que la microfinance invente d'autres produits orientés « verts ».

L'avènement d'une microfinance verte s'impose à nous en ce sens qu'elle pourrait contribuer à la stratégie d'atténuation et d'adaptation face aux changements climatiques.

1. La microfinance et la lutte contre la pauvreté

1.1. Etat des lieux de la pauvreté dans les Pays En Développement

Si les conditions de vie des populations dans les pays en développement ne sont pas toujours aussi misérables que dans les clichés, elles restent fortement précaires. Dans de nombreux pays, la majorité de la population vit encore dans les campagnes et subsiste grâce à l'agriculture vivrière, parfois couplée aux cultures de rente (café, cacao, arachide, etc.).

La pauvreté des campagnes et le fort taux d'accroissement naturel de la population se traduisent par une croissance rapide d'agglomérations immenses et congestionnées, où la majorité de la population vit dans des bidonvilles. En zone rurale comme en zone urbaine, l'accès aux services de soins et d'éducation est limité et réservé à une frange aisée. Seule une minorité de la population est salariée, la majorité vivant des revenus de son exploitation agricole ou d'activités informelles. Le plus grand nombre est dépourvu de protection sociale, d'assurance ou de système de retraite.

La majorité de la population ne dispose que d'un patrimoine très limité et de revenus très faibles. « Une personne sur cinq dans le monde (plus d'un milliard d'individus) continue de survivre avec moins d'un dollar par jour, un niveau de pauvreté si abject qu'il menace la capacité de survie. Un milliard et demi de personnes vivent avec un à deux dollars par jour. Plus de 40 % de la population mondiale forme, de fait, une classe défavorisée planétaire, confrontée quotidiennement à la réalité ou à la menace de la pauvreté la plus extrême. »

1.2. L'évolution de la microfinance

Les premières expériences de microfinance « moderne » apparaissent en Amérique latine et en Asie. À partir de 1975, l'exemple de la Grameen Bank, au Bangladesh, marque les esprits ; la Grameen démontre non seulement que les pauvres peuvent efficacement gérer et rembourser des crédits, mais qu'ils peuvent payer des intérêts élevés, et que l'institution peut donc couvrir ses propres coûts.

À partir de cet exemple, des méthodologies de crédit spécifiques sont mises au point, adaptées à une population que ni les banques commerciales, ni les banques agricoles n'avaient pu toucher durablement. En particulier, la Grameen a popularisé le « crédit solidaire », un crédit à un groupe d'individus dont chaque membre est solidaire du remboursement de tous les autres

Les années 1990 marquent une période d'euphorie pour la microfinance. La viabilité financière, c'est-à-dire la capacité à couvrir ses charges par ses revenus d'intérêt, devient l'enjeu central de la plupart des programmes de microfinance. De ce fait, beaucoup d'institutions de microfinance (IMF) ont pour stratégie de standardiser leurs produits et d'augmenter rapidement le nombre de clients, pour réaliser des économies d'échelle. L'attention tend à ne pas être portée en priorité sur les produits et les clients, mais sur les institutions elles-mêmes. L'incontestable succès commercial des IMF est souvent considéré comme une preuve suffisante qu'elles répondent à un véritable besoin.

La croissance extrêmement rapide des institutions, poussées par une recherche de l'équilibre financière, s'est soldée dans certains cas par des échecs retentissants à la fin des années quatre vingt dix. En réaction, les IMF remettent leurs clients au cœur de leurs préoccupations. Des outils sont élaborés et diffusés pour analyser les besoins de la clientèle. Les produits proposés se diversifient pour s'adapter aux demandes de différentes natures. De nouveaux produits – transferts de fonds, micro-assurances sont développés.

1.3. La microfinance outil de lutte contre la pauvreté : Exemple de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit des Agents du Secteur Public et Parapublic (MECAP) au SENEGAL

1.3.1. Contexte historique

Dans tous les pays les fonctionnaires ne sont pas considérés comme pauvres parce que disposant de revenus fixes et conformes aux standards légaux en matière de rémunération. Cependant il existe une catégorie de fonctionnaires à faibles revenus pour lesquels les produits financiers proposés par les structures financières classiques sont inadaptés.

En 2000, les autorités du Sénégal s'étaient beaucoup émues de la situation économique et sociale des travailleurs du Secteur Public et Parapublic gangrénée par le phénomène de l'usure et du surendettement. C'est ainsi que mission a été donnée à LA POSTE de réfléchir sur la création d'un instrument capable de prévenir voire d'éradiquer ces fléaux qui se sont installés dans le secteur public et parapublic avec des conséquences désastreuses.

Les autorités de LA POSTE, après avoir invité tous les acteurs concernés (fonctionnaires, agents des sociétés nationales pensionnaires des chèques postaux et autres) à la réflexion, ont abouti à l'idée d'installer un comité de pilotage pour la création d'une mutuelle d'épargne et de crédit pouvant prendre en charge les préoccupations exprimées.. Ainsi, la Mutuelle d'Épargne et de Crédit des Agents du Secteur Public et Parapublic (MECAP) est portée sur fonds baptismaux et les activités ont démarré en 2001.

Pour accompagner le projet et permettre à l'institution de démarrer son fonctionnement, L'Etat du Sénégal a octroyé à la Mutuelle un fonds de dotation de Sept Cent Cinquante millions (750.000.000) Francs en plusieurs phases.

Après dix années de fonctionnement, la MECAP a pensé investir d'autres marchés en particuliers celui des femmes et des jeunes qui s'activent dans le commerce, la transformation, l'artisanat, l'agriculture, bref les activités génératrices de revenus (AGR)

1.3.2. Mission de la MECAP

La mission assignée à la MECAP était de contribuer au développement socio-économique des populations du Sénégal, particulièrement les salariés et les entrepreneurs en leur offrant des services financiers et non financiers adaptés et durables.

1.3.3. Contribution de la MECAP à la stratégie nationale de développement durable

Atteindre la durabilité c'est accompagner les travailleurs sénégalais en leur proposant des produits financiers adaptés à leur situation en vue de les rendre autonomes et contribuer au développement économique et social de leur pays. Pour ce faire la MECAP propose :

- des produits de crédit : court, moyen et long terme
- des produits d'épargne

1.3.3.1. Produits de crédit destinés aux travailleurs du secteur formel (salarié) et informel (AGR) en activité et retraités ;

Ces produits ont été conçus en tenant compte de la capacité du travailleur. Les taux d'intérêt sont à des niveaux très bas avec un échéancier de remboursement allégé. La MECAP vise la durabilité sociale de ses interventions à travers l'autonomisation de ses clients, d'où le slogan « service financier citoyen »

1.3.3.1.1. Types de crédit : travailleurs salariés et travailleurs informels (AGR)

1.3.3.1.1.1. Trois types de crédit : pour les travailleurs salariés

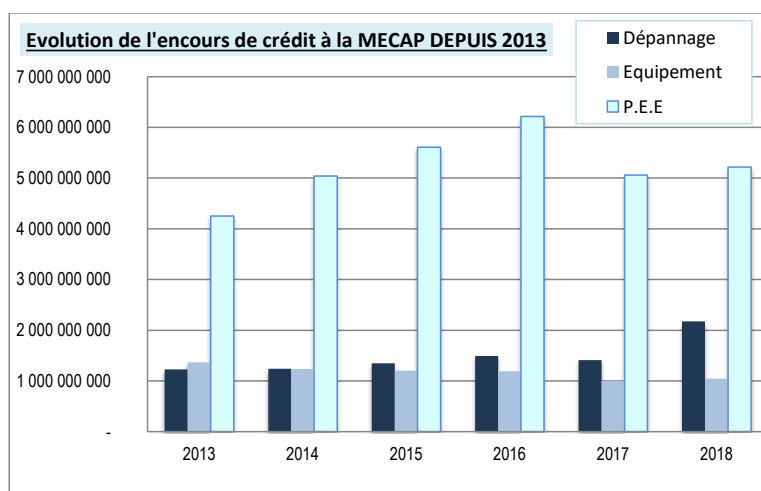
- un crédit court terme ou crédit dépannage destiné à répondre aux besoins pressants de santé, d'éducation ou autres imprévus des travailleurs.
- un crédit moyen terme ou crédit équipement destiné à appuyer le travailleur dans son souci de s'équiper utilement ;
- un crédit long terme ou plan épargne équipement qui accompagne le travailleur dans sa volonté d'acquérir un logement.

Les caractéristiques sont les suivantes :

	<u>Crédit Dépannage</u>	<u>Crédit Equipement</u>	<u>Plan Epargne equip.</u>
<u>Montant plancher</u>	25 000 F	300 000 F	1 000 000 F
<u>Montant plafond</u>	500 000 F	3 000 000 F	7 000 000 F
<u>Taux d'intérêt</u>	12%	12%	8%
<u>Durée de rembourse.</u>	5 à 12 mois	24 à 36 mois	24 à 72 mois

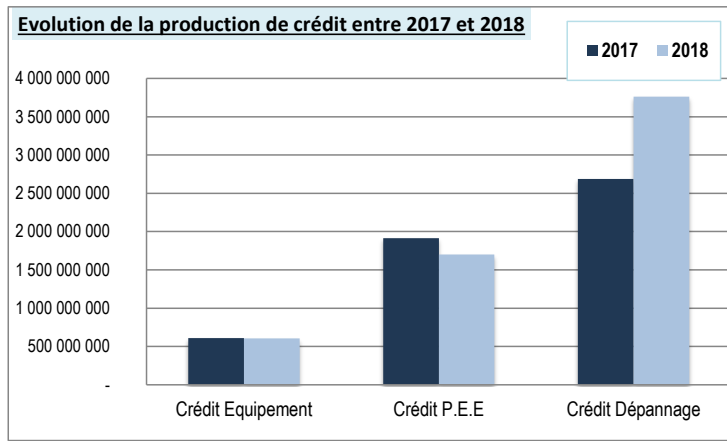
L'évolution des encours de crédit connaît une tendance haussière.

Encours de crédit						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dépannage	1 226 181 554	1 238 125 604	1 350 045 752	1 493 834 610	1 410 840 659	2 174 102 766
Equipement	1 365 232 015	1 232 752 803	1 199 111 405	1 187 915 962	1 001 942 015	1 045 507 208
P.E.E	4 249 601 169	5 041 345 068	5 607 891 765	6 217 729 842	5 062 609 257	5 216 243 407



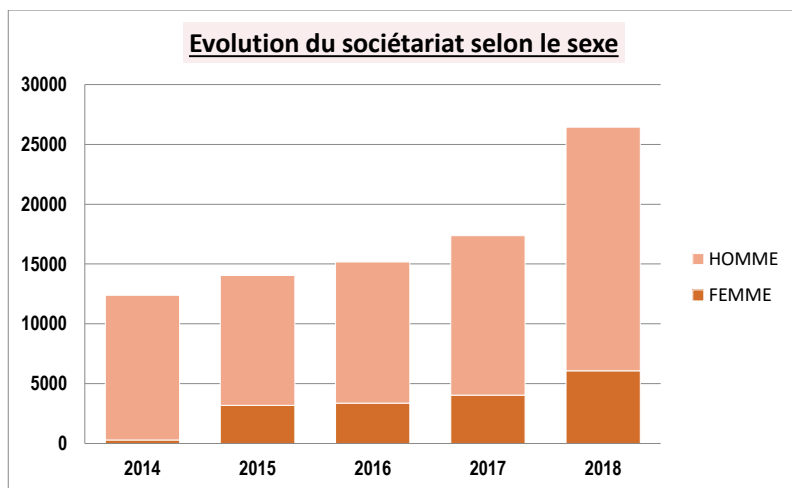
La production de crédit des deux dernières années est très substantielle

PRODUCTION DE CREDIT		
Types de crédit	2017	2018
Crédit Dépannage	2 687 393 528	3 762 228 391
Crédit Equipement	611 483 136	607 824 543
Crédit P.E.E	1 914 181 860	1 701 712 379



Le sociétariat a connu la même tendance haussière

EVOLUTION DU SOCIETARIAT					
	2014	2015	2016	2017	2018
<u>FEMME</u>	285	3 184	3 382	4 054	6 065
<u>HOMME</u>	12 110	10 874	11 791	13 325	20 380
<u>TOTAL</u>	12 395	14 058	15 173	17 379	26 445



1.3.3.1.1.2. Types de crédit pour les travailleurs informels (Crédit AGR)

L'objectif du crédit est d'appuyer les micros entrepreneurs (femmes et jeunes) à développer leurs activités comme le commerce, l'agriculture, la pêche le maraîchage, l'embouche, la transformation entre autres. Il est destiné aux personnes physiques, aux groupements et sociétés.

La MECAP a conçu deux types de crédit pour les personnes qui développent des activités génératrices de revenus :

- un crédit individuel
- un crédit groupement (concerne plutôt les femmes)

Les caractéristiques sont les suivantes :

	Crédit Individuel	Crédit Groupement
Montant plancher	50 000	150 000 F
Montant plafond	5 000 000 F	10 000 000 F
Taux d'intérêt	15%	15%
Durée de rembourse.	2 à 11 mois	2 à 11 mois

Il est important de préciser que ce taux de 15% est un taux effectif et aucun additif ne vient renchérir le crédit. Le client qui demande un crédit peut en même temps réclamer le tableau d'amortissement qui concerne le montant demandé. Il a ainsi la possibilité de vérifier l'effectivité du taux affiché. Le crédit AGR n'a comme seule garantie l'activité de production du demandeur.

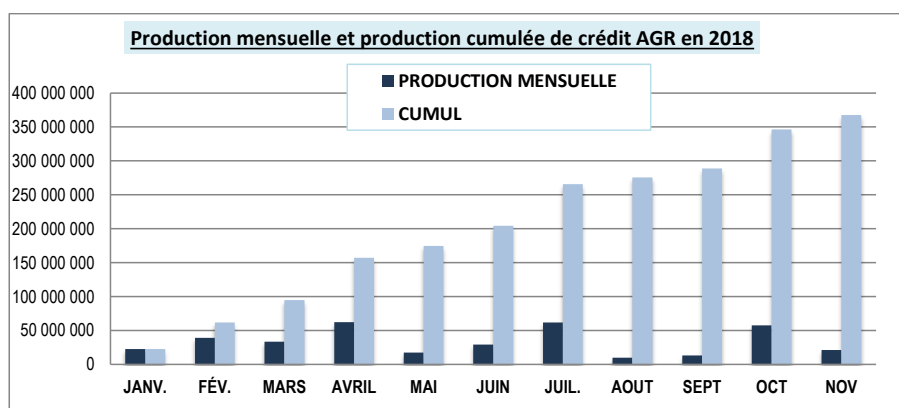
L'assemblée générale de 2009 avait instruit le conseil d'administration d'investir le marché des activités génératrices de revenus. Le crédit AGR a été lancé à KOLDA en Octobre 2013 avec une très faible production sur les années qui ont suivi compte tenu de la faible expérience de la MECAP avec ce type de clientèle.

Il a fallu attendre l'avènement du guichet de RUFISQUE en Février 2017 et le recrutement d'un technicien spécialisé en AGR pour que ce crédit connaisse son envol.

Après seulement 16 mois de fonctionnement le guichet a enregistré les résultats suivants :

PRODUCTION CREDIT AGR 2017				
MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
22 325 000	6 200 000	19 075 000	32 525 000	31 850 000
AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
7 300 000	49 585 000	20 250 000	4 750 000	13 900 000
TOTAL PRODUCTION ESTIME A 207 760 000 F				

PRODUCTION CREDIT 2018					
JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
22 575 000	39 000 000	33 350 000	62 275 000	17 512 500	29 422 500
JUIL.	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	
61 562 500	10 025 000	13 000 000	57 687 500	21 137 500	
TOTAL CREDIT ESTIME A 367 547 500					



Le sociétariat a connu également un bond significatif, sociétariat dominé par les femmes :

	2017	2018
HOMME	56 membres	96 membres
FEMME	206 membres	470 membres
GPF ET GIE	48 membres	63 membres

Le nombre d'adhésion est estimé à 980 membres. L'encours de crédit actuel sur 2017-2018 est évalué à 232 241 249 FCFA

1.3.3.3 Impact au niveau des populations

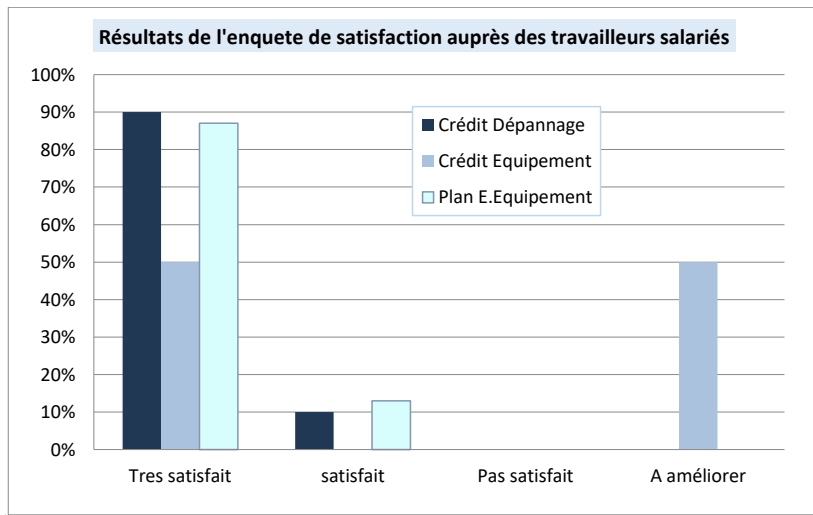
1.3.3.3.1. Enquêtes réalisées auprès de Travailleurs salariés :

Les enquêtes ont été réalisées sur l'étendue du territoire. Des questionnaires ont été distribués aux sociétaires à travers nos différents guichets qui sont localisés à DAKAR, THIES, SAINT LOUIS, ZIGUINCHOR, KOLDA KAOLACK, TAMBA, MBOUR. Sur un total sociétaire de 26820, 15 000 d'entre eux ont été questionnés.

Les résultats se présentent comme suit :

	<u>Très satisfait</u>	<u>satisfait</u>	<u>Pas satisfait</u>	<u>A améliorer</u>
<u>Crédit</u>	<u>90%</u>	<u>10%</u>	-	-
<u>Dépannage</u>				
<u>Crédit</u>	<u>50%</u>	-	-	<u>50%</u>

<u>Equipement</u>				
<u>Plan</u>	<u>87%</u>	<u>13%</u>	-	-
<u>E.Equipement</u>				



Mis en forme : Police :(Par défaut) Times New Roman, 12 pt, Soulignement

1.3.3.3.2.Travailleurs exerçant des activités génératrices de revenus

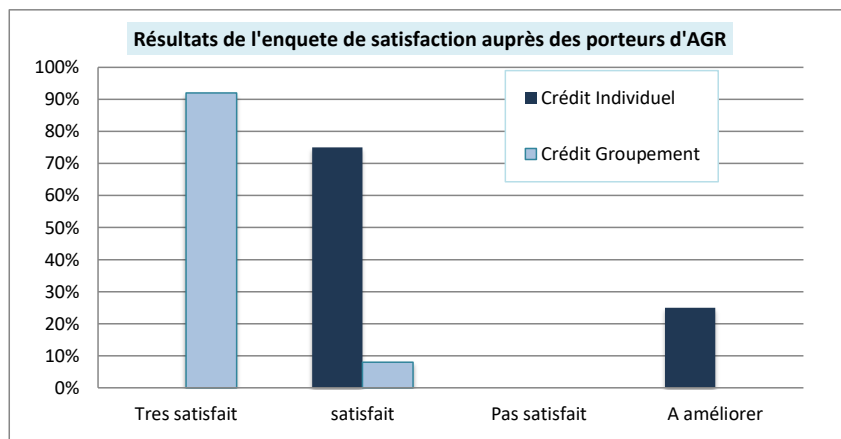
Les enquêtes ont été réalisées au niveau de RUFISQUE sur un effectif de sociétaires AGR de 596 dont 566 individuels (96 hommes et 566) et 63 groupements de femmes :

306 individuels ont été questionnés (50 hommes et 400 femmes) sur le niveau de satisfaction par rapport aux crédits AGR

40 groupements de femmes ont été questionnés sur le niveau de satisfaction par rapport aux crédits AGR

Les résultats se présentent comme suit :

	<u>Très satisfait</u>	<u>satisfait</u>	<u>Pas satisfait</u>	<u>A améliorer</u>
<u>Crédit Individuel</u>	-	<u>75%</u>	-	25%
<u>Crédit Groupement</u>	<u>92%</u>	<u>8%</u>	-	-



Mis en forme : Police : (Par défaut) Times New Roman, 12 pt, Soulignement

1.3.3.3.3. Quelques témoignages :

Ces témoignages ont été fidèlement rapportés sur autorisation des auteurs.

Travailleurs salariés

Rokhaya NDIAYE Postière. Je sollicite le crédit dépannage en début d'année pour les frais d'inscription de mes enfants. L'économie générée me permet de régler les dépenses imprévues. Les formalités d'octroi sont très allégées et le décaissement rapide. Satisfaction totale

. **Souleymane DIALLO** : Principal de collège à TAMBA. J'ai réussi à construire ma maison grâce au P.E.E. de la MECAP. Dans un premier temps le crédit équipement m'avait permis d'acquérir un terrain et de commencer les premiers travaux de fondation ;

Pierre GOMIS retraité : j'avoue qu'avec la MECAP la retraite est moins stressante. Le Crédit Equipement m'a permis d'acquérir des panneaux solaires et ne plus vivre les factures d'électricité.

Je prie vivement que la MECAP prospère au bénéfice de tous les sénégalais. Je me suis toujours posé la question comment la MECAP avec ses taux d'intérêt bas parvient à dégager de la plus value.

Travailleurs informels (AGR)

Daba AW présidente Groupement « SOXELI SA GOHH » : la MECAP a permis à ce groupement de femmes d'augmenter sa production, d'acheter de nouvelles machines, et de générer de plus grandes plus values. D'un montant initial de 300 000 F octroyé au groupement nous sommes aujourd'hui à plus de 3 millions de francs représentant le montant du dernier crédit emprunté.

Les taux d'intérêt sont très accessibles ce qui nous a permis de rembourser toujours avant échéance. Sur le marché financier nous pouvons dire que seule la MECAP aide les femmes à être autonomes.

Issa DIOP pêcheur : la MECAP m'a permis d'acquérir un moteur pour ma pirogue et d'acheter des gilets de sauvetage pour mes fils et frères . Depuis son installation à RUFISQUE beaucoup de pêcheurs sont venus ouvrir des comptes et ont pu bénéficier de crédit qu'ils remboursent correctement. Nous remercions beaucoup la MECAP.

1.3.3.2.Produits d'épargne destinés aux agents du secteur public et privé, en activité et retraités ;

La MECAP s'est fixée dès sa création l'objectif de contribuer de façon significative à la mobilisation de l'épargne intérieure. Dans cette perspective, les produits suivants sont proposés aux membres et usagers de la MECAP :

- épargne retraite
- épargne bloquée
- épargne prévoyance

Seule l'épargne retraite est obligatoire et n'est mobilisable qu'à la retraite. Elle présente deux avantages :

- pour la MECAP : elle permet de mobiliser des fonds servant à financer le développement de nouveaux produits
- pour l'épargnant : la retraite devient moins stressante puisque le travailleur dispose d'un certain montant servant à régler les problèmes liés à la cessation d'activité, une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Les caractéristiques sont les suivantes :

	<u>Epargne retraite</u>	Epar. prévoyance	<u>Epargne bloquée</u>
<u>Montant plancher</u>	<u>7500 F</u>	Il s'agit d'un dépôt à vue qui n'est pas rémunéré	5 000 F
<u>Montant plafond</u>	Non limitatif		Non limitatif
<u>Taux d'intérêt</u>	<u>4%</u>		<u>3%</u>
<u>Remboursement</u>	A la retraite		Supérieur ou égal à 3 mois

Le montant de l'épargne suit l'évolution suivante :

	2014	2015	2016	2017
	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre
<u>Types produits</u>	Solde comptes	Solde comptes	Solde comptes	Solde comptes
<u>Dépôt à vue</u>	300 804 167	267 490 005	184 199 385	228 698 888
<u>Epar obligatoire</u>	478 994 416	483 232 110	461 226 885	441 196 962
<u>Epar.spéciale</u>	3 696 067 052	3 893 237 192	4 447 431 664	5 117 757 386
TOTAL	4 475 865 635	4 643 959 307	5 092 857 934	5 787 653 236

1.3.3.3.Les objectifs du développement durable réalisés par la MECAP:

Le développement durable est articulé autour de 17 objectifs à atteindre par les peuples d'ici 2030.

- **Accès aux services sociaux de base (la santé et l'éducation)**

Le Crédit Dépannage vise à atteindre 3 objectifs du développement durable : ODD1, ODD3, ODD4

Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Les besoins de santé et d'éducation sont devenus des enjeux majeurs de ce siècle. Ils constituent une préoccupation majeure même si des efforts sont faits au niveau de la santé avec la couverture maladie universelle qu'au niveau du secteur de l'éducation avec les énormes subventions.

Cependant force est de reconnaître que les sénégalais continuent à consacrer une bonne partie de leur budget à ces secteurs. Bien souvent quand la ressource est absente le service de santé ou d'éducation n'est pas assuré : les exemples font floraison.

- Un tel renvoyé de l'école, du lycée, de l'université parce qu'il n'a pas payé ses frais de scolarité
- Un tel a succombé à sa maladie du fait d'un défaut de prise en charge par les structures sanitaires

Aller dans le sens d'appuyer ces travailleurs à faire face à ces besoins inhérents à la vie, c'est une autre façon d'installer la durabilité chez ces travailleurs. Il faut reconnaître que ces travailleurs ont pour la plupart une couverture sanitaire qui ne peut pas tout régler et sont obligés de chercher des ressources additionnelles.

La MECAP s'inscrit dans la démarche que tout salarié quelque soit le niveau de salaire ne doit pas être négligé dans la prise en charge de ses préoccupations. Ce crédit présente trois particularités : Il est simple / Il n'est pas cher / Il est rapide :

- **Accès à l'énergie**

Le crédit Equipement vise l'ODD7 mais est plus englobant :

Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable.

L'accès à une offre d'énergie de qualité permet d'améliorer substantiellement les conditions de vie des populations car elle favorise la lutte contre la faim et la malnutrition grâce à la cuisson et la conservation des aliments par la réfrigération, à l'amélioration de la productivité au sein de la chaîne alimentaire et au développement de mode de production agricole modernes. Il constitue un élément essentiel de progrès sanitaire via l'amélioration de l'hygiène alimentaire et le perfectionnement des équipements médicaux.

Aujourd'hui, 47 pays les moins avancés (PMA), dont 33 en Afrique, sont en train de prendre un retard considérable par rapport au reste du monde en développement pour ce qui est de l'accès des ménages et des entreprises à l'énergie. Malgré les progrès importants qu'ils ont réalisés ces dernières années, ces pays devraient augmenter leur taux d'électrification de 350 % par an pour atteindre l'objectif mondial de l'accès universel à l'énergie d'ici à 2030

Pour la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CnuCED), le continent africain doit faire preuve d'ambitions dans sa politique énergétique s'il veut assurer son décollage économique.

Aider un travailleur à acquérir des panneaux solaires qui restent encore coûteux au Sénégal est une autre façon de faire du développement durable. En effet cet équipement permet d'être autonome sur le plan énergétique et mieux génère des économies.

- **Accès à l'habitat**

Le Plan Epargne Equipement a permis à beaucoup de travailleurs d'accéder à l'habitat. A travers ce produit l'ODD9 est atteint.

Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Le logement n'est pas seulement un élément de satisfaction des ménages ; c'est également, du fait de sa forte valeur ajoutée, un formidable moteur de la croissance économique.

La situation du logement dans la plupart des pays en Afrique est caractérisée en qualité comme en quantité par une insuffisance absolue qu'expliquent à la fois des facteurs démographiques et des facteurs socio économiques notamment la spéculation foncière et les insuffisances du système bancaire.

L'habitat est un casse tête pour tout travailleur. Combien de père de famille font le constat amer au crépuscule de leur carrière qu'ils n'ont pas pu acquérir un toit. Bien souvent les crédits immobiliers sont prohibitifs et difficilement supportables par le travailleur moyen. Le plan épargne équipement de 8% facilite l'accès à l'habitat.

Le produit n'est pas exclusivement destiné au logement mais dans la pratique tous ceux qui sollicitent ce crédit mettent comme motif pour la plupart : travaux de construction. Il n'est pas cher et s'étale sur une durée relativement longue de 72 mois.

Au Sénégal l'état a mis en place une politique visant un accès plus facile au logement en octroyant des crédits DMC. La banque de l'habitat vient en appoint pour accompagner le travailleur dans la construction d'un toit.

La MECAP est le dernier recours pour donner corps à ce projet cher à tout travailleur.

- **Promotion de la croissance économique**

L'épargne obligatoire instaurée à la MECAP peut permettre de mobiliser des fonds qui peuvent être investis pour les besoins d'une croissance économique qui est l'objectif 8 du développement durable articulé comme suit :

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

L'épargne intérieure joue un rôle crucial dans le processus de développement dans les pays en développement. Si la formation du capital est la clé de la croissance, son financement et particulièrement dans ces pays, doit reposer sur l'épargne interne vu les coûts que peut engendrer le recours aux capitaux extérieurs.

Par conséquent, la mobilisation de l'épargne intérieure privée et son orientation vers la formation du capital représentent les moyens les plus appropriés pour ces pays de parvenir à une croissance équilibrée

L'épargne détermine, dans une large mesure, le taux de croissance de la productivité et du revenu.

En général, les pays en croissance rapide ont des taux d'épargne plus élevés que les pays à croissance lente.' Ces taux sont influencés par différents facteurs: le niveau de revenu par personne, le taux de croissance des revenus, l'âge moyen de la population et son attitude vis-à-vis de l'épargne

Jusque dans les années 80, toutefois, la plupart des pays en développement dépendaient principalement des sources extérieures pour financer leur développement et se préoccupaient peu de promouvoir l'épargne domestique.

Mais, par la suite, l'afflux des ressources extérieures, qui consistaient en investissements privés étrangers, en subventions de l'Etat, en emprunts public et privé, a radicalement diminué et les efforts gouvernementaux pour mobiliser les ressources locales ont augmenté.

Maintenant, sur le plan interne un taux d'épargne approprié est considéré comme essentiel afin d'atteindre une croissance économique durable dans les pays en développement

Au Sénégal la culture de l'épargne n'est pas ancrée et la MECAP dans son souci d'accompagner le travailleur a rendu obligatoire l'épargne retraite minimale de 7500 F. La mobilisation de cette épargne a permis à la MECAP de se développer, d'étendre son réseau sur la quasi totalité du pays et de se libérer progressivement de la tutelle du groupe de LA POSTE

- **Autonomisation des femmes**

Le Crédit AGR destiné entre autres aux groupements de femmes vise une plus grande autonomie des femmes et du coup permet d'atteindre l'ODD5.

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les femmes apportent souvent une contribution significative à la production vivrière, ainsi qu'à la transformation et à la commercialisation des denrées alimentaires.

Toutefois, la participation potentielle des femmes rurales au développement du secteur agricole de leur pays, en tant que force économique et sociale déterminante, se heurte toujours à des obstacles énormes d'accès au crédit,

Il conviendrait d'optimiser la contribution des femmes au développement agricole et rural en adoptant des mesures susceptibles de résoudre les problèmes spécifiques qu'elles rencontrent en tant qu'actrices socio-économiques (obstacles sociaux, économiques, culturels et juridiques).

L'accès au crédit pour les femmes a toujours été un problème puisque ne disposant pas de garanties suffisantes et sont considérées comme dispenseuses. Cependant dans la pratique des groupements de femmes sollicitant des crédits, les remboursements sont à jour puisque chaque femme se porte garante du remboursement du crédit. A terme ces femmes deviennent autonomes et créent des emplois.

Le guichet de RUFISQUE destiné à octroyer du crédit AGR ouvert en février 2017 a vu le nombre de femmes bénéficiaires de crédit passer du simple au double avec un taux de remboursement de 100%. Le tableau ci dessous donne une idée de l'évolution du nombre.

	2017	2018
Femmes individuelles	206	470
Groupement de femmes	48	63

Le crédit AGR a un impact positif sur la population active de RUFISQUE particulièrement les femmes transformatrices de produits halieutiques, les femmes vendeuses de légumes dans le marché. Ces femmes témoignent de leur satisfaction et magnifient le faible taux d'intérêt de la MECAP.

- **Lutte contre les changements climatiques**

Aujourd'hui il est important que la MECAP soit à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques. Pour ce faire il faut inventer des produits verts, une autre façon de conquérir d'autres marchés qui sont appelés à se développer.

Cette vision passe par le développement de partenariat qui pourrait se nouer avec Enda Energie qui a montré toute sa disposition à accompagner la MECAP sur ses projets verts. Ainsi chaque entité aura un rôle dans ce partenariat :

Exemple d'un partenariat entre la MECAP et Enda ENERGIE

- La MECAP effectue l'analyse de crédit et l'octroi des prêts
- Enda ENERGIE prend en charge la plupart des activités techniques : marketing, sélection des clients, promotion des économies d'énergie, service après-vente...

En franchissant cette étape la MECAP contribue à l'atteinte de l'objectif 13 :

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

La MECAP pourrait accorder des microcrédits verts dans le domaine des énergies renouvelables ou de l'efficacité énergétique. Les équipements pourraient être des systèmes solaires domestiques, les fourneaux améliorés, les biodigesteurs, ...

D'autres microcrédits verts finançant des pratiques durables comme l'agroforesterie et le recyclage semblent avoir une plus grande portée.

De nombreux défis persistent, parmi lesquels la mauvaise compréhension des opportunités économiques des produits verts, et l'absence de modèles commerciaux solides pour les prêts aux secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité économique .

Cependant, en présence de bonnes stratégies, de partenariats et de produits adaptés, le potentiel du marché de la microfinance pourrait s'accroître très rapidement

Un partenariat solide, des objectifs communs et la distribution équilibrée des rôles constituent les facteurs clés du succès de ces projets verts

1.4. Les limites de la microfinance

Plusieurs limites de la microfinance apparaissent :

- La microfinance ne peut à elle seule apporter une réponse à la question du sous-développement. La mise en place de services de microfinance a un effet plus grand lorsqu'elle est complémentaire de la croissance économique, de politiques sociales adéquates – accès aux soins, à l'éducation –, du progrès des libertés publiques et individuelles. Au niveau international, l'essor de la microfinance n'enlève rien à l'importance de questions clés du développement, comme celle de l'équité des règles du commerce international ;

- D'autre part, la microfinance est parfois présentée comme un outil de lutte contre l'extrême pauvreté. Pourtant, si elle touche souvent des populations situées juste en dessous du seuil de pauvreté, la microfinance n'est généralement pas destinée aux « plus pauvres des pauvres », qui ont des besoins plus urgents que l'accès aux services financiers ou nécessitent des services d'accompagnement en plus du crédit. Ils peuvent cependant bénéficier de la microfinance par ricochet, par exemple grâce aux opportunités d'emploi créées par des micro-entreprises recevant des microcrédits ;
- De façon plus large, certaines populations demeurent à l'écart de la microfinance – non seulement les plus pauvres, mais aussi, souvent, les populations rurales, les habitants de zones isolées, les entreprises nécessitant des produits financiers spécifiques...
- L'impact du réchauffement climatique est manifeste chez les pays en développement et compromet durablement leur possibilité d'émergence. La microfinance tarde à s'ajuster par rapport à cette donnée environnementale

2. La microfinance face aux changements climatiques

2.1. Impact des changements climatiques sur le développement durable

Les régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes sont de plus en plus affectées par le changement climatique, avec des sécheresses, des inondations et des tempêtes ayant touché 98,2 millions de personnes entre 2001 et 2015. L'impact du changement climatique est exacerbé par les taux élevés de déforestation et l'utilisation non durable des terres, qui figurent également parmi les principales sources d'émission de gaz à effet de serre dans la région.

23 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité et 68 millions de personnes dépendent de l'utilisation de la biomasse traditionnelle qui, en plus d'être mauvaise pour la santé et chère, favorise la déforestation

2.2. Stratégies d'atténuation et d'adaptation : Etude de cas en Afrique de l'Ouest

2.2.1. L'exemple du Burkina Faso

La stratégie d'adaptation et d'atténuation développée dans ce pays qui a connu un succès éclatant a été le partenariat noué entre la Fondation Énergies pour le Monde (Fondem), et le Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB) première institution de microfinance du Burkina Faso. Ce partenariat a permis de lancer en 2011 le programme de microcrédit « solaire » MICRESOL pour diffuser 1000 kits solaires à destination de 15 000 bénéficiaires, et pour développer un business model pérenne et répliquable.

MICRESOL propose quatre types de kits solaires pour l'utilisation de lampes et d'appareils électriques basse consommation répondant aux demandes des ménages, des micro-entrepreneurs et des infrastructures sociales. Chaque kit indique les conditions de crédit associées : montant total du crédit, durée, taux d'intérêt, montant exigé à l'ouverture du crédit et mensualités. Parallèlement, une procédure de qualification et d'accompagnement des techniciens pour l'installation et le service après-vente des kits solaires a été mise en place.

Ces kits solaires sont rendus accessibles à la population rurale grâce au mariage de mécanismes essentiels : d'une part des subventions pour la prise en charge des coûts d'équipement, et d'autre part un microcrédit pour financer le matériel électrique et le service d'installation-service après-vente.

Fin 2014, pour une première analyse d'impact sur un échantillon de 100 bénéficiaires représentatifs des couches sociales et des différentes catégories professionnelles :

- 22% des ménages ont ainsi commencé à développer une activité économique,
- 62% des enfants étudient le soir grâce aux kits et
- 38% des ménages déclarent avoir arrêté d'utiliser des piles.

2.2.2. L'exemple du Sénégal

Contrairement aux exemples précédents où les stratégies sont développées par le secteur privé, au Sénégal la plupart des programmes sont portés par l'état.

Comme stratégie d'adaptation et d'atténuation L'Etat du sénégalais a opté pour un mix énergétique avec une place de plus en plus prépondérante pour les énergies renouvelables.. L'option de développer les énergies renouvelables obéit à des enjeux :

- Sur le plan socio-économique : Réduction de la facture pétrolière, amélioration du taux d'accès à l'énergie pour les populations éloignées des réseaux.
- Sur le plan géopolitique : Sécurité énergétique, réduction de la dépendance aux combustibles fossiles, réduction des conflits liés aux intérêts énergétiques.
- Sur le plan environnemental : Réduction des émissions de gaz à effet de serre, protection des écosystèmes, réduction des effets néfastes des changements climatiques.
- Sur le plan de l'aménagement du territoire : Amélioration du taux d'électrification rurale, meilleure répartition géographique des activités, développement harmonieux du pays

Au 31 décembre 2013 l'ETAT a procédé à la signature de dix (10) contrats d'achat d'énergie pour une puissance totale en énergies renouvelables de 310 MW dont 150 MW en éolienne par la SENELEC

- Centrale éolienne de 150 MW en trois phases de 50 MW (SARREOLE) : Taiba Ndiaye
- Centrale solaire de 20 MW (Energy Resources) : Kahone
- Centrale solaire de 20 MW : SENERGY 2 – Bokhol
- Centrale solaire de 29,5 MW : SENERGY PV – Santhiou Mékhé (Tivaoune)
- Centrale solaire de 20 MW : TENERGIE – Mérina Dakhar (Tivaoune)
- Centrale solaire de 20 MW : EDS EXIMAG – Sakal
- Centrale solaire de 25 MW– KfW- Diass (15 MW), Iles du Saloum, Kidira, Goudiry et Médina Gounass
- Centrale solaire de 22 MW : Groupe Solaria – Malicounda
- Centrale solaire de 2MW du centre international de conférences Abdou DIOUF

Plusieurs initiatives ont été développées :

- La lettre de politique de développement du secteur de l'énergie (LPDSE) de 2012 déclinait ses objectifs en termes de développement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique.

- Plusieurs structures créées : Agence nationale pour les Energies Renouvelables (ANER), Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER), Comité National Changement Climatique du Sénégal (COMNACC), Commission de Régulation du Secteur de l'Electricité (CRSE), Programme National de Biogaz Domestique (PNB-SN)

Toutes ces stratégies d'adaptation et d'atténuation à travers des programmes développés par l'Etat gagneraient à intégrer les structures de microfinance plus proches des populations rurales. Les institutions de microfinance appuyées par des partenaires forts devraient pouvoir s'implanter en milieu rural et aider les populations à accéder aux énergies renouvelables par l'intermédiaire de projets verts. Il s'agit d'un marché rentable et qui est appelé à se développer.

Tout l'investissement consacré à la création d'agences ou de structures de régulation pourrait être recentré autour d'un seul fonds : le FOLUCC (Fonds pour la Lutte contre les changements climatiques) qui aurait pour objectif d'appuyer les institutions de microfinance dans l'octroi de microcrédits verts. La réussite d'un tel projet suppose un partenariat étroit entre les entreprises de microfinance et les entreprises techniques spécialisées dans l'installation et l'entretien de produits verts. L'Etat va jouer le rôle de facilitateur dans la mise en place de ces partenariats.

A L'heure où beaucoup d'institutions de microfinance présentent des problèmes de financement il serait important que l'état les appuie en les orientant vers les produits verts mais surtout les encourager à se déployer en zones rurales.

3. L'avènement d'une microfinance verte pour un développement durable

Les changements climatiques ont exacerbé la pauvreté et il est important qu'en plus de ses services classiques d'épargne et de crédit, la microfinance invente d'autres produits orientés « vert ». La microfinance verte s'impose à nous.

3.1. Caractéristiques de la microfinance verte

La microfinance verte peut être définie comme le moyen de mettre des systèmes financiers respectueux de l'environnement au service des pauvres n'ayant pas accès aux institutions financières classiques. Le développement de produits « verts » permet aux institutions d'élargir leur cible clients, d'augmenter leur portefeuille de prêt, d'améliorer l'image de l'institution et d'intéresser de nouveaux investisseurs.

Les premiers programmes de microfinance verte se sont concentrés sur l'accès à l'énergie, à l'eau, à l'agriculture durable, l'éco habitat.

3.2. Accès aux Secteurs prioritaires

Accès à l'énergie

L'accès à des sources d'énergie propres par des personnes exclues des systèmes nationaux de distribution est à la fois un enjeu central de la réduction de la pauvreté et un enjeu environnemental essentiel.

Les énergies renouvelables peuvent jouer un rôle rentable dans une stratégie d'élimination de la pauvreté énergétique. Le passage à une microfinance verte vise à augmenter l'accès aux services et aux infrastructures considéré comme un moyen de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de la qualité de vie en général.

S'attaquer à la pauvreté énergétique constitue un volet très important de cette transition. Cela passe par la fourniture d'énergie aux 1,6 milliards de personnes actuellement privées d'électricité

Ainsi, en Afrique, les 110 millions de ménages au revenu le plus bas dépensent plus de 4 milliards de dollars par an en kérosène pour l'éclairage, un produit coûteux, inefficace et dangereux pour la sécurité et la santé. Non durable, le système énergétique actuel est également très inéquitable puisque 2,7 milliards de personnes demeurent dépendantes de la biomasse traditionnelle pour la cuisson des aliments.

Par ailleurs, dans les pays en développement la pollution de l'air intérieur due à l'utilisation de biomasse traditionnelle et de charbon pourrait être responsable de plus de 1,5 million de décès prématurés par an d'ici 2030, dont la moitié d'enfants de moins de cinq ans et la moitié de femmes.

Les technologies faisant appel aux énergies renouvelables et les politiques énergétiques qui les favorisent promettent d'apporter une contribution significative à l'amélioration du niveau de vie et de la santé dans les régions à faible revenu, en particulier celles hors réseau.

On peut citer parmi les solutions rentables la biomasse propre et l'énergie solaire photovoltaïque hors réseau en raison de leur faible coût d'exploitation et de leurs possibilités de déploiement flexible à petite échelle

Exemple de programme réussi

Programme « Grameen Shakti » au Bangladesh Créée en 1996, « Grameen Shakti » est à l'heure actuelle l'une des sociétés du secteur mondial des énergies renouvelables basées en zones rurales à la croissance la plus rapide.

Fort du réseau de microcrédit et de l'expérience de Grameen Bank, Grameen Shakti propose différentes formules financières de crédit à des conditions favorables afin que les populations rurales puissent accéder à des kits photovoltaïques (Solar Home Systems) à un prix abordable.

Fin 2009, plus de 320 000 de ces kits avaient été posés en plus de centrales au biogaz et de cuisinières améliorées. Les programmes de cuisinières améliorées et de centrales au biogaz ont permis de réduire l'utilisation de biomasse, ce qui a diminué à son tour la pollution intérieure, la technologie du biogaz contribuant quant à elle à une gestion durable des déchets.

Grameen Shakti vise l'installation de plus d'un million de kits photovoltaïques d'ici 2015 et se charge de la maintenance, ce qui crée des emplois locaux. Cette société apporte la preuve que des modèles financiers et commerciaux novateurs sont capables de mobiliser le potentiel nécessaire pour réduire la pauvreté énergétique avec un soutien financier extérieur très faible ou nul.

Accès à l'agriculture verte

L'agriculture doit relever avec succès le défi de nourrir 9 milliards de personnes d'ici 2050 sans nuire à l'environnement et à la santé humaine dans un contexte de hausse de la température mondiale moyenne.

Les pratiques agricoles actuelles consomment plus de 70 % des ressources en eau douce de la planète et sont responsables de plus de 13 % des émissions de gaz à effet de serre. On peut également leur imputer de 3 à 5 millions de cas d'empoisonnement aux pesticides et plus de 40 000 décès par an.

L'agriculture verte se caractérise par l'adoption par les exploitants industriels et les agriculteurs de subsistance de pratiques écologiques telles que l'usage rationnel de l'eau, le recours massif aux éléments fertilisants biologiques et naturels, des pratiques de labour optimales et la lutte intégrée contre les ennemis des cultures.

La mise en place d'une agriculture verte requiert des biens d'équipement physiques, des investissements financiers, de la recherche et le renforcement des capacités dans cinq domaines : gestion de la fertilité des sols, usage plus rationnel et durable de l'eau, diversification des cultures et de l'élevage, gestion biologique de la santé végétale et animale et mécanisation adaptée des exploitations.

Au Sénégal la CNCA (Caisse Nationale de Crédit Agricole) été créée pour appuyer le monde rural mais aujourd'hui dans le contexte changements il faut un autre fonds pour accompagner ces agriculteurs à l'image de la FOLUCC pour le refinancement de de microcrédits destinés à l'agriculture verte

3.3. Quelques contraintes à l'émergence de la microfinance verte

Le manque de garanties, d'outils de suivi sur ces secteurs « verts » freine le développement de ces programmes. L'évaluation de l'impact environnemental est un enjeu majeur à la fois pour détecter les principaux risques liés à l'environnement et y apporter les réponses adéquates.

3.4. Transition vers une Microfinance Verte,

La première condition sine que non est la mise en place d'un cadre réglementaire solide. Un cadre réglementaire bien conçu peut établir des droits et jeter les bases d'une microfinance verte. De plus, un cadre approprié réduit les risques règlementaires et économiques et accroît la confiance des investisseurs et des marchés.

Même si la majeure partie des investissements nécessaires à la mutation verte proviendra du secteur privé, les pouvoirs publics auront également un rôle de premier plan à jouer. À cet égard, le nouveau Fonds vert pour le climat offre de grands espoirs d'atteindre les financements nécessaires pour une mutation verte effective.

CONCLUSION

Il ressort de l'analyse trois enseignements:

- l'urgence des interventions en faveur du développement durable au regard des menaces sur l'équilibre planétaire
- la timidité de l'action des Etats et de la communauté internationale en matière de développement durable malgré une volonté clairement affichée
- les insuffisances du secteur financier classique dans la prise en charge des mécanismes de développement durable

Pour ces raisons, la microfinance et particulièrement la microfinance verte s'impose comme instrument émergent, adapté et résilient. La microfinance verte offre la possibilité de parvenir au développement durable et à l'éradication de la pauvreté. Elle constitue un instrument d'adaptation aux changements climatiques, à terme les populations devraient se sentir plus à l'aise dans cette nouvelle approche qui leur garantit une durabilité.

La MECAP compte déjà en 2019 en partenariat avec ENDA- ENERGIE développer des produits verts et se rapprocher des zones rurales.

Pour un plein déploiement, il y a nécessité d'un accompagnement institutionnel en termes de :

- Mobilisation d'un fonds de garantie des financements durables à risque,
- Désengagement progressif de l'Etat dans le cadre du partenariat public-privé, Révision du cadre réglementaire des IMF pour plus de flexibilité...)

ANNEXES

Questionnaires

Pour les travailleurs salariés

	Très satisfait	satisfait	Pas satisfait	A améliorer
Crédit Dépannage				
Crédit Equipement				
Plan E. Equipement				
<i>Cocher la case qui correspond à votre niveau de satisfaction NB : une seule appréciation est valable pour un crédit</i>				

2.2. Pour les travailleurs du secteur informel

	Très satisfait	satisfait	Pas satisfait	A améliorer
Crédit Individuel				
Crédit Groupement				
<i>Cocher la case qui correspond à votre niveau de satisfaction NB : une seule appréciation est valable pour un crédit</i>				

Tableaux d'amortissement

EPARGNE AVEC LA MECAP (UN ACTE CITOYEN)				
MONTANT	2 MOIS	3 MOIS	4 MOIS	5 MOIS
25 000	12 815	8 586	6 471	5 203
30 000	15 378	10 303	7 765	5 243
35 000	17 841	12 020	9 060	7 284
40 000	20 304	13 737	10 354	8 324
45 000	22 867	15 454	11 648	9 365
50 000	25 430	17 171	12 942	10 405
55 000	28 000	18 888	14 236	11 446
60 000	30 569	20 605	15 531	12 486
65 000	33 138	22 322	16 825	13 527
70 000	35 707	24 039	18 119	14 567
75 000	38 276	25 756	19 413	15 608
80 000	40 845	27 473	20 707	16 648
85 000	43 414	29 190	22 001	17 689
90 000	45 983	30 907	23 295	18 729
95 000	48 552	32 624	24 589	19 770
100 000	51 121	34 341	25 883	20 810
MONTANT	6 MOIS	7 MOIS	8 MOIS	9 MOIS
125 000	26 913	21 784	18 764	16 500
150 000	31 215	26 141	22 517	19 800
175 000	36 418	30 498	26 270	23 100
200 000	41 620	34 855	30 023	26 400
225 000	46 823	39 212	33 776	29 700
250 000	52 025	43 568	37 529	33 000
MONTANT	9 MOIS	10 MOIS	11 MOIS	12 MOIS
300 000	62 430	39 599	29 220	
350 000	72 835	46 199	34 097	
400 000	83 240	52 799	38 967	
450 000	93 645	59 399	43 838	
500 000	104 050	65 999	48 709	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DU CREDIT EQUIPEMENT					
Montant en FCFA	24 Mois	36 Mois	48 Mois	60 Mois	72 Mois
100 000	14 251	10 064	7 500	5 516	4 000
200 000	28 502	20 128	15 000	11 032	8 000
300 000	42 753	30 192	22 500	16 548	12 000
400 000	57 004	40 256	30 000	22 064	16 000
500 000	71 255	50 320	37 500	27 580	20 000
600 000	85 506	60 384	45 000	33 096	24 000
700 000	99 757	70 448	52 500	38 612	28 000
800 000	114 008	80 512	60 000	44 128	32 000
900 000	128 259	90 576	67 500	49 644	36 000
1 000 000	142 510	100 640	75 000	55 160	40 000
1 100 000	156 761	110 704	82 500	60 676	44 000
1 200 000	171 012	120 768	90 000	66 192	48 000
1 300 000	185 263	130 832	97 500	71 708	52 000
1 400 000	199 514	140 896	105 000	77 224	56 000
1 500 000	213 765	150 960	112 500	82 740	60 000
1 600 000	228 016	161 024	120 000	88 256	64 000
1 700 000	242 267	171 088	127 500	93 772	68 000
1 800 000	256 518	181 152	135 000	99 288	72 000
1 900 000	270 769	191 216	142 500	104 804	76 000
2 000 000	285 020	201 280	150 000	110 320	80 000
2 100 000	299 271	211 344	157 500	115 836	84 000
2 200 000	313 522	221 408	165 000	121 352	88 000
2 300 000	327 773	231 472	172 500	126 868	92 000
2 400 000	342 024	241 536	180 000	132 384	96 000
2 500 000	356 275	251 600	187 500	137 900	100 000
2 600 000	370 526	261 664	195 000	143 416	104 000
2 700 000	384 777	271 728	202 500	148 932	108 000
2 800 000	399 028	281 792	210 000	154 448	112 000
2 900 000	413 279	291 856	217 500	159 964	116 000
3 000 000	427 530	301 920	225 000	165 480	120 000
3 100 000	441 781	311 984	232 500	170 996	124 000
3 200 000	456 032	322 048	240 000	176 512	128 000
3 300 000	470 283	332 112	247 500	182 028	132 000
3 400 000	484 534	342 176	255 000	187 544	136 000
3 500 000	498 785	352 240	262 500	193 060	140 000
3 600 000	513 036	362 304	270 000	198 576	144 000
3 700 000	527 287	372 368	277 500	204 092	148 000
3 800 000	541 538	382 432	285 000	209 608	152 000
3 900 000	555 789	392 496	292 500	215 124	156 000
4 000 000	570 040	402 560	300 000	220 640	160 000
4 100 000	584 291	412 624	307 500	226 156	164 000
4 200 000	598 542	422 688	315 000	231 672	168 000
4 300 000	612 793	432 752	322 500	237 188	172 000
4 400 000	627 044	442 816	330 000	242 704	176 000
4 500 000	641 295	452 880	337 500	248 220	180 000
4 600 000	655 546	462 944	345 000	253 736	184 000
4 700 000	669 797	473 008	352 500	259 252	188 000
4 800 000	684 048	483 072	360 000	264 768	192 000
4 900 000	698 299	493 136	367 500	270 284	196 000
5 000 000	712 550	503 200	375 000	275 800	200 000

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DU PLAN D'EPARGNE EQUIPEMENT					
Montant en FCFA	24 Mois	36 Mois	48 Mois	60 Mois	72 Mois
100 000	14 251	10 064	7 500	5 516	4 000
200 000	28 502	20 128	15 000	11 032	8 000
300 000	42 753	30 192	22 500	16 548	12 000
400 000	57 004	40 256	30 000	22 064	16 000
500 000	71 255	50 320	37 500	27 580	20 000
600 000	85 506	60 384	45 000	33 096	24 000
700 000	99 757	70 448	52 500	38 612	28 000
800 000	114 008	80 512	60 000	44 128	32 000
900 000	128 259	90 576	67 500	49 644	36 000
1 000 000	142 510	100 640	75 000	55 160	40 000
1 100 000	156 761	110 704	82 500	60 676	44 000
1 200 000	171 012	120 768	90 000	66 192	48 000
1 300 000	185 263	130 832	97 500	71 708	52 000
1 400 000	199 514	140 896	105 000	77 224	56 000
1 500 000	213 765	150 960	112 500	82 740	60 000
1 600 000	228 016	161 024	120 000	88 256	64 000
1 700 000	242 267	171 088	127 500	93 772	68 000
1 800 000	256 518	181 152	135 000	99 288	72 000
1 900 000	270 769	191 216	142 500	104 804	76 000
2 000 000	285 020	201 280	150 000	110 320	80 000
2 100 000	299 271	211 344	157 500	115 836	84 000
2 200 000	313 522	221 408	165 000	121 352	88 000
2 300 000	327 773	231 472	172 500	126 868	92 000
2 400 000	342 024	241 536	180 000	132 384	96 000
2 500 000	356 275	251 600	187 500	137 900	100 000
2 600 000	370 526	261 664	195 000	143 416	104 000
2 700 000	384 777	271 728	202 500	148 932	108 000
2 800 000	399 028	281 792	210 000	154 448	112 000
2 900 000	413 279	291 856	217 500	159 964	116 000
3 000 000	427 530	301 920	225 000	165 480	120 000
3 100 000	441 781	311 984	232 500	170 996	124 000
3 200 000	456 032	322 048	240 000	176 512	128 000
3 300 000	470 283	332 112	247 500	182 028	132 000
3 400 000	484 534	342 176	255 000	187 544	136 000
3 500 000	498 785	352 240	262 500	193 060	140 000
3 600 000	513 036	362 304	270 000	198 576	144 000
3 700 000	527 287	372 368	277 500	204 092	148 000
3 800 000	541 538	382 432	285 000	209 608	152 000
3 900 000	555 789	392 496	292 500	215 124	156 000
4 000 000	570 040	402 560	300 000	220 640	160 000
4 100 000	584 291	412 624	307 500	226 156	164 000
4 200 000	598 542	422 688	315 000	231 672	168 000
4 300 000	612 793	432 752	322 500	237 188	172 000
4 400 000	627 044	442 816	330 000	242 704	176 000
4 500 000	641 295	452 880	337 500	248 220	180 000
4 600 000	655 546	462 944	345 000	253 736	184 000
4 700 000	669 797	473 008	352 500	259 252	188 000
4 800 000	684 048	483 072	360 000	264 768	192 000
4 900 000	698 299	493 136	367 500	270 284	196 000
5 000 000	712 550	503 200	375 000	275 800	200 000

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1) Baromètre 2016 de la microfinance, Convergences
- 2) BOYE Sébastien et Al (2009) Le guide de la microfinance
- 3) Comité national de Coordination des Activités de microfinance (2013) Rapport sur la situation du secteur au 30 Juin 2013
- 4) Direction de la microfinance (2011), Rapport d'évaluation à mi parcours du Plan d'action de la lettre de politique sectorielle.
- 5) De CORTE Chantal (2010) , Développement international Desjardins – 1970-2010 : Pionnier québécois de la microfinance
- 6) FAO, Profil sur le changement climatique, (2008)
- 7) KEREBEL pascal (2009), Management des risques
- 8) LEBARON Frédéric (2011), les indicateurs sociaux au XXIe siècle
- 9) Ndiaye Fodé (2011) microfinance en Afrique de l'Ouest quelle viabilité ?
- 10) OUEDRAOGO Alpha et Gentil Dominique (2012), la microfinance en Afrique de l'ouest : Histoire et innovation
- 11) PlanetFinance : la microfinance, Bilan et perspectives (2007)
- 12) Outils de mesure de la pauvreté, CGAP (2011)
- 13) Passerelles : la microfinance et le changement climatique, ADA Mai 2015
- 14) Plan stratégique de la MECAP 2014-2016
- 15) Rapport des nations unies (2015), l'adoption du programme de développement pour l'après (2015)
- 16) Rapport des nations unies (2010), l'élimination de la pauvreté et autres questions de développement : mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté
- 17) « Vers une économie verte : pour un développement durable et une éradication de la pauvreté- Synthèse à l'intention des décideurs » 2011 ; PNUE